



Cofinancé par
l'Union européenne



CAHIER DES CHARGES

26/06/2023

Prestations Emploi Insertion 2023

Plaine Commune Le PLIE

Service bénéficiaire : le PLIE, représenté par son directeur
87 Avenue Aristide Briand - 93240 Stains



1. Contexte

Les participants du PLIE rencontrent des difficultés liées à la linguistique, à l'expression et la communication écrite et orale, à l'utilisation des outils informatiques et à la maîtrise des savoirs de base et savoir-être professionnel. Au-delà de ces prérequis indispensables dans une recherche d'emploi, une part importante des participants du PLIE n'a pas la chance de bénéficier d'un réseau social et professionnel, voire même familial.

Plaine Commune, le PLIE souhaite donc répondre à ces problématiques en proposant plusieurs prestations qui permettront aux participants en parcours de renforcer leur maîtrise de la langue française, de travailler sur la confiance et l'estime de soi, sur la présentation orale, ainsi que sur les entretiens de recrutement pour une entrée en formation ou en vue de la préparation d'entretiens professionnels.

2. Objet des prestations

L'Association Plaine Commune, le PLIE lance un marché « **Prestations Emploi Insertion 2023** » composé de cinq lots. Chacune des prestations envisagées doit permettre une individualisation du parcours des participants, en aidant à lever des freins à l'emploi dans les domaines suivants :

1. **Formation linguistique**
2. **Communication, renforcement de la confiance en soi et redynamisation**
3. **Formation HACCP**
4. **Définition de projet et confrontation avec les attentes des employeurs**
5. **Préparation aux entretiens d'embauche, Coaching, TRE**

Les candidats peuvent répondre à un ou à plusieurs de ces lots. Plaine Commune, le PLIE se réserve le droit de négocier les offres reçues, ainsi que la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Chacun des lots est différencié et la description du besoin est détaillée dans les pages suivantes.



Calendrier prévisionnel :

Le démarrage prévisionnel des actions est prévu à **partir de septembre 2023** ; les actions devront impérativement être achevées **avant le 31 juillet 2024**.

La période de sélection et de recrutement prévisionnels des participants PLIE pourra commencer dès la notification d'attribution.

1^{er} LOT : FORMATION LINGUISTIQUE

Le premier lot a pour objet d'offrir aux participants du PLIE une ou plusieurs formations linguistiques afin de répondre à un besoin important des participants engagés dans le dispositif PLIE.

Les deux niveaux visés sont les suivants :

Français Langue Etrangère (FLE), Alpha et A1. Le planning prévisionnel va de septembre 2023 à juillet 2024.

Le prestataire devra prendre en charge la formation linguistique d'un groupe d'environ 12 personnes par niveau.

Les formations s'adresseront en priorité à des participants en CDDI sur les chantiers d'insertion de la programmation du PLIE. En conséquence, la fréquence des sessions de formation ne devra pas excéder une journée par semaine.

Le volume horaire envisagé est d'environ 150 heures de formation pour chaque niveau/groupe.

Le prestataire devra proposer un devis par groupe/niveau, en précisant le nombre d'heures envisagées (heures de formation ainsi que les heures consacrées aux diagnostics et aux évaluations), et le prix forfaitaire proposé avec un détail du coût horaire.

Plaine Commune, le PLIE pourra attribuer chacun des groupes de niveau à un prestataire différent.

Dans le cadre de ce lot, des projets ciblés pourront être proposés tels que :

Atelier linguistique de préparation au code de la route

Certains participants du PLIE ont besoin du permis de conduire pour mettre en œuvre leur projet professionnel mais présentent un niveau linguistique trop juste pour entreprendre cette formation sans préparation spécifique. La formation sera axée sur le vocabulaire du code de la route et aura pour objectif la préparation à l'examen du code, première étape pour l'obtention du permis B.

Le prestataire proposera un devis pour un format d'une demi-journée par semaine sur 10



mois en entrées/sorties permanentes pour environ 10/12 personnes. L'opérateur devra s'adapter aux besoins des participants, cependant un parcours complet ne devra pas excéder 80 heures par participant.

Ceci étant une base, le PLIE sera attentif à toute proposition novatrice argumentée.

2^{ème} LOT : COMMUNICATION, RENFORCEMENT DE LA CONFIANCE ET DE L'ESTIME DE SOI, REDYNAMISATION

Plaine Commune, le PLIE souhaite offrir à ses participants des ateliers leur permettant de **travailler leur communication orale**, de **renforcer leur estime de soi** et **d'améliorer leur confiance en eux**. Il s'agit aussi via la dynamique de groupe de **redynamiser les participants**.

Les moyens utilisés pour créer une dynamique de groupe sont libres et laissés au choix du prestataire. Il est attendu dans ce lot des propositions d'ateliers théâtre, de danse et d'expression corporelle, de cirque, ou des jeux de rôle...

La fréquence des séances devra tenir compte des impératifs liés à **l'activité des chantiers d'insertion** (une journée ou une demi-journée par semaine).

Au niveau pédagogique, les ateliers comprendront des cours basés sur l'expression corporelle et/ou orale avec « une présentation de sortie d'atelier » sous une forme adaptée.

Un second atelier, pourra aussi être proposé aux non-salariés des chantiers d'insertion, sous un format adapté.

Les ateliers s'étendront sur une période de deux à trois mois (soit environ une dizaine de séances). Chaque atelier s'adressera à une **dizaine de personnes**.

Le PLIE souhaite intégrer **des prestations socio-esthétiques**. Ces dernières pourront se décliner sous différentes formes : prestation coiffure, maquillage, soin des mains et du visage etc...

Cette option sera proposée aux participants (homme/femme) sous condition d'avoir participé à une des actions des lots 2, 4 ou 5 de la PEI 2023.

Il est aussi attendu dans ce lot des propositions **d'actions de redynamisation** :

Ces actions ont pour but de permettre aux participants de **travailler sur les codes de l'entreprise, le droit du travail, les règles et comportements à appliquer en entreprise**.

Le prestataire devra proposer une action adaptée au public des chantiers d'insertion (en termes de rythme et de fréquence) mais pourra être proposé à l'ensemble des participants.

Les groupes seront constitués de 8 personnes.

Le cas échéant, en fonction de la pertinence des propositions, plusieurs prestataires proposant des méthodologies différentes pourront être retenus pour ce lot.



3^{ème} LOT : FORMATION HACCP

Certains participants ont pour projet professionnel de travailler dans le secteur du nettoyage ou de la restauration pour lesquels ils ont des compétences avérées mais pas de diplôme.

Une formation HACCP est un premier niveau de formation qui leur permettra de travailler dans la restauration ou dans le secteur hospitalier.

Le planning prévisionnel serait de 2 sessions : novembre 2023 et mars 2024.

Les groupes seront constitués **de 12 participants** par session.

Cette formation devra être de courte durée et proposée par un prestataire ayant un plateau technique restauration.

4^{ème} LOT : DEFINITION DE PROJET ET CONFRONTATION AVEC LES ATTENTES DES EMPLOYEURS

Certains participants du PLIE n'ont pas d'idée précise de l'emploi qu'ils pourraient exercer et/ou ont parfois des idées fausses sur les compétences attendues pour certains métiers. Ils sont soit en reconversion professionnelle car ils ne peuvent plus exercer leur métier initial, soit ils n'ont effectué que des missions ponctuelles ne débouchant jamais sur un emploi pérenne.

- Définition de projet

Il s'agira de proposer une action qui permettra aux participants de valoriser les compétences acquises lors de leur parcours professionnel afin de trouver des pistes de métiers envisageables et de les confronter à la réalité du monde du travail (enquêtes métier, PMSMP...).

Les groupes seront constitués de 5 à 10 participants.

- Confrontation avec les attentes des employeurs

Un autre type d'action pourra être envisagé pour créer des liens entre les participants du PLIE et les entreprises une fois le projet validé. Le prestataire devra proposer pour chaque participant ou groupe de participants souhaitant travailler dans le même domaine, une rencontre avec des entreprises pour bénéficier de conseils quant aux compétences et savoir être attendus. Une découverte métier pourra également être axée sur les métiers en tension du territoire.

Les groupes seront constitués de 6 à 8 participants.

Ces actions seront destinées à tous les participants inscrits dans le dispositif PLIE. Les actions devront être finalisées avant le **31 juillet 2024**.



5^{ème} LOT : PRÉPARATION AUX ENTRETIENS D'EMBAUCHE/ COACHING /TRE

Concernant ce cinquième lot, Plaine Commune, le PLIE souhaite obtenir des offres de prestataires qui permettent d'assurer la **préparation active à la recherche d'emploi** des participants venant de terminer un parcours en chantier d'insertion, une étape de formation et plus généralement les participants qui ont validé leur projet professionnel.

Il s'agit d'offrir une prestation préparant directement aux entretiens d'embauche, en particulier via des simulations d'entretien. Cette prestation doit permettre aux participants de s'approprier les codes de l'entreprise et de se préparer au mieux à la communication avec les recruteurs et futurs employeurs en leur transmettant un « savoir être » en entreprise. Là encore, la forme est laissée libre au prestataire (simulation d'entretien, préparation, coaching, CV, etc...)

Toutefois ces ateliers devront être organisés pour des groupes de **6 à 8 personnes environ**, à la fréquence d'une fois tous les deux mois si possible et étalés du mois **d'octobre 2023 au mois de juillet 2024**.

Une action de type « vestiaire » serait un véritable plus, il est important dans la continuité de ces ateliers, que les participants intègrent les codes vestimentaires indispensable au bon déroulement d'un entretien d'embauche, via une aide (coaching) et le prêt de vêtements adaptés.

L'action pourra se dérouler en groupe ou en individuel selon le prestataire et s'adressera à une douzaine de personnes sur la durée totale de la PEI.

En fonction des champs d'intervention du prestataire, celui-ci pourra se positionner sur l'ensemble ou sur une partie des actions souhaitées par le pouvoir adjudicateur. L'appréciation se fera sur la base de l'offre technique transmise et des devis par action.



1. Procédure de soumission et de sélection des offres

Le pouvoir adjudicateur est l'association Plaine Commune, le PLIE sis 87, avenue Aristide Briand, 93240 STAINS.

Le présent cahier des charges de cet appel d'offres a pour finalité d'aider l'acheteur à choisir une offre pertinente, en assurant la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

Conformément à la législation en vigueur, les offres pourront être négociées par l'acheteur, mais l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

Conditions de participation :

Le marché ne pourra être attribué à un opérateur qui serait dans l'interdiction de soumissionner au regard des règles relatives aux marchés public.

Pièces à produire :

- **Documents de présentation** de l'entreprise (indiquant notamment les points suivants : statut juridique, nombre de salariés, année de création, références professionnelles et capacité technique.
- **Proposition d'intervention** mentionnant les modalités de mise en œuvre de la prestation, la méthodologie envisagée et les moyens humains prévus.
- **Devis indiquant le prix global, le nombre d'heures d'intervention et le coût horaire proposé, CV des intervenants.**

Critères de sélection :

Plaine Commune, le PLIE sélectionnera l'offre la plus avantageuse, en fonction du prix proposé, de la valeur technique et de la pertinence pédagogique de l'offre (en particulier en fonction de sa cohérence et de son adéquation au besoin exprimé).

Une fois le prestataire sélectionné, celui-ci recevra une lettre de notification. A partir de là, l'action pourra démarrer. Le prestataire signera également un acte d'engagement précisant les détails du marché obtenu dont les pièces justificatives demandées pour attester de la réalisation de l'opération. Les pièces justificatives permettront d'évaluer le niveau de réalisation et procéder au paiement des factures qui seront transmises par le prestataire.



Conditions particulières d'exécution

L'Organisme Intermédiaire des PLIE de Seine-Saint-Denis a alloué un budget à l'association Plaine Commune, le PLIE dans le cadre d'une subvention globale **FSE +**. A ce titre, l'association Plaine Commune, le PLIE est porteuse d'un projet **FSE +** et peut dépenser des crédits du **FSE +** en vue de procéder à l'achat de prestations lui permettant de mener à bien sa mission. Ces crédits européens sont alloués au titre du Programme National **FSE+ 2021-2027** «Emploi-Inclusion-Jeunesse-Compétences».

Le présent appel d'offre, en vue d'un achat de prestation, est donc encadré par les textes communautaires et nationaux applicables à la gestion du **FSE +**, ce qui induit des conditions d'exécution particulières.

Les titulaires du marché seront ainsi tenus aux obligations suivantes :

- Les titulaires devront se conformer aux exigences de publicité liées au financement communautaire de l'opération : l'intervention auprès des participants devra mentionner la participation du **FSE +**. Tous les documents écrits remis aux participants, en particulier les feuilles d'émargement, devront comporter les logotypes européens.
- Les titulaires seront tenus de transmettre à Plaine Commune, le PLIE les données permettant de renseigner le suivi des participants et les indicateurs de réalisation attendus (feuilles d'émargements, bilans etc...).
- Préalablement au paiement de la prestation, les titulaires devront fournir les pièces afférentes aux modalités d'exécution de la prestation et aux résultats obtenus.

Le paiement du marché est soumis à une clause de réfaction en cas de sous-réalisation des prestations attendues : seules les heures effectuées et dûment justifiées (notamment par les feuilles d'émargement) seront mises en paiement.

- Les titulaires s'engagent à recevoir les représentants du PLIE dans le cadre de visites sur place en cours d'exécution du programme, à conserver les pièces relatives aux conditions d'exécution de la prestation et aux résultats obtenus jusqu'à la date de clôture des programmes communautaires, et à les mettre à disposition des contrôleurs nationaux ou communautaires habilités.



Cofinancé par
l'Union européenne



Etapes de la procédure et délai de remise des offres

Envoi du cahier des charges : 03 Juillet 2023.

Date limite de réception des offres 25/08/2023 à minuit.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limites fixées ci-dessus pourront ne pas être retenus.

Période de sélection et de recrutement des participants PLIE à compter de la notification.

Démarrage des actions : à partir de septembre 2023.

Fin impérative avant le 31 juillet 2024.

Remise des offres : Le prestataire devra remettre son offre par mail, à l'adresse suivante :

oisila.serrai@plainecommune.fr et

nicolas.pouliquen@plainecommune.fr

01.71.86.35.48/06.12.68.40.78

Objet : « Offre Prestations Emploi Insertion 2023 »